

Journée d'études FN3S

« Seuils et passage en protection de l'enfance »

***Protection de l'enfance,
précarité sociale : quel lien ?***

Quimper

Mercredi 9 Juin 2021

Régis SÉCHER

Protection de l'enfance et appartenance sociale

Constat

Forte corrélation statistique : la grande majorité des familles concernées appartiennent aux **couches sociales défavorisées**.

Y a-t-il un lien entre pauvreté et placement ?

« Aucun des enfants accueillis provisoirement ou placés, dont la mission a examiné la situation, n'a été séparé de "son milieu actuel" du seul fait de la pauvreté de ses parents, même s'il est impossible de nier l'importance du facteur "précarité" dans les séparations enfants-parents subies. »

(Rapport NAVES - CATHALA, juin 2000)

Précarité et pauvreté

« La précarité est **l'absence** d'une ou plusieurs des **sécurités**, notamment celle de l'emploi, qui permettent d'assumer ses obligations et de jouir des droits fondamentaux.

L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins définitives.

Elle conduit à la grande **pauvreté** quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence et qu'elle devient **persistante**. »

(Joseph WRESINSKI, 1987)

Qui sont les pauvres aujourd'hui ?

Le seuil de pauvreté :

- *50 % ou 60% du « revenu médian »*
- *Le revenu médian divise la population en deux parties égales*
- *Le seuil de pauvreté est en 2021 de 1 063 € / mois*

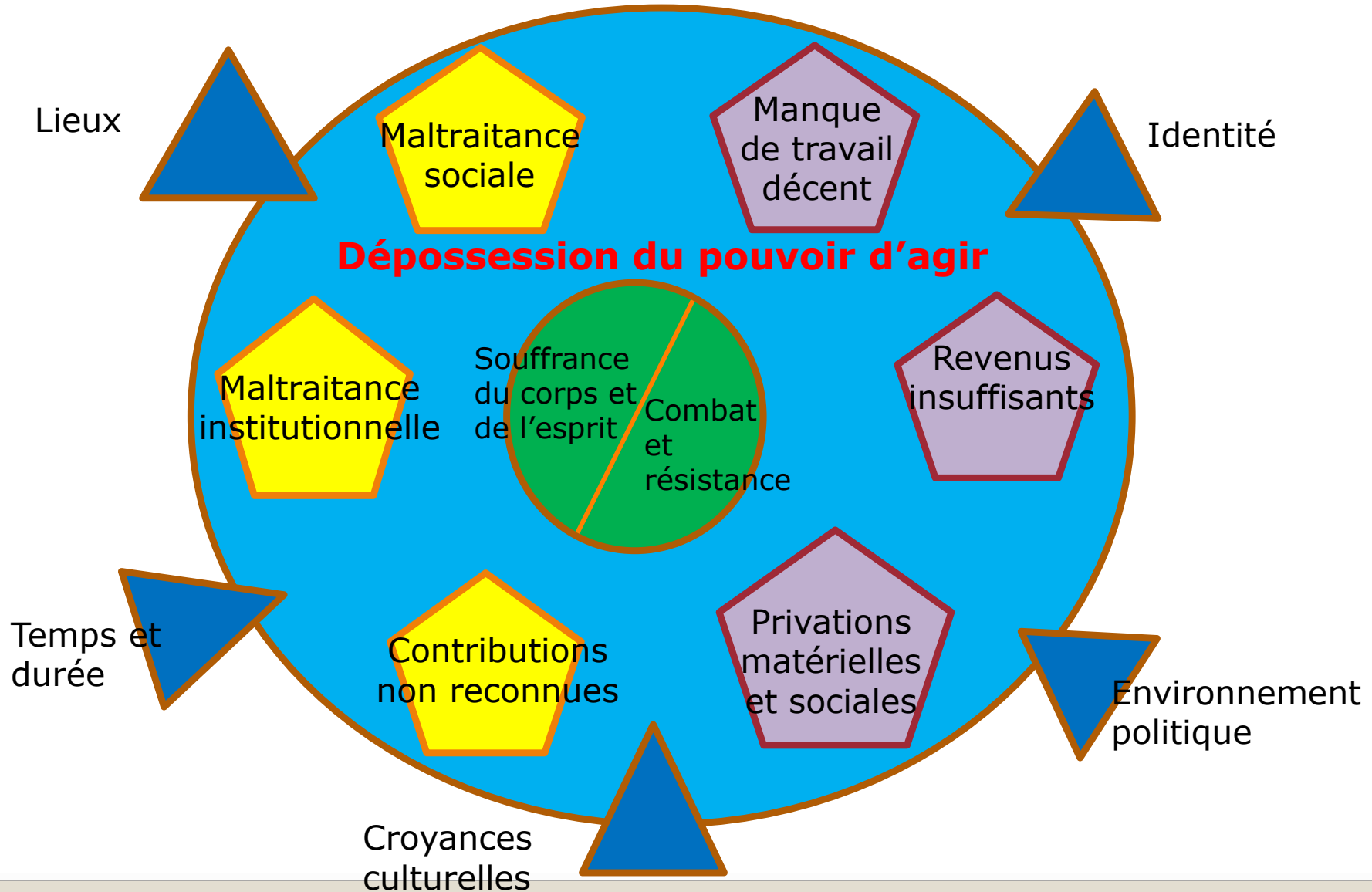
Les pauvres en France aujourd'hui :

- *18.46% de la population (environ 12 millions de personnes)*
- *La moitié des pauvres ont moins de trente ans*
- *Un tiers sont des enfants et des adolescents (2,5 millions)*
- *Deux tiers des pauvres vivent dans un ménage avec des enfants*
- *Un quart vivent au sein d'une famille monoparentale*
- *Une personne pauvre sur cinq vit seule*
- *Augmentation massive des inégalités avec la crise du COVID*

(« La pauvreté démultipliée » - 15 mai 2021

F. Lazaar – N. Duvoux; Conseil national des Politiques de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion sociale <https://www.viepublique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/279846.pdf>)

La pauvreté : un vécu



La souffrance : un sentiment dominant

a) La souffrance de la séparation

*« J'ai énormément souffert. Même pour le dernier.
J'ai été très, très mal pendant longtemps. Une souffrance énorme.
J'avais mal partout, ça faisait très mal. »*

(Mme C)

b) Le sentiment d'être mal considéré, d'être durablement « stigmatisé »

*« Surtout qu'on vous dit, on vous le fait sentir,
que vous n'êtes pas bonne, néfaste,
bonne à rien, vous êtes une merde ! »*

(Mme J)

*« Parce que quand vous avez une étiquette dans le dos,
vous l'avez pour un bon moment !
Moi j'ai l'impression d'avoir toujours cette étiquette dans le dos ! »*

(Mme W)

Mépris et respect

« Par rapport aux gens, on est méprisé, pas du tout respecté.

Ici dans l'immeuble, s'ils voient une personne qui est un peu fragile, chez qui viennent les travailleurs sociaux parce qu'il y a des problèmes avec les mêmes et, en plus, qui est en vélo, qui n'a pas de voiture, pas de boulot fixe, vous n'aurez pas de bonjour, vous ne serez pas respectée.

On est pris pour une moins que rien. »

(Mme J)

Disqualification et humiliation

« Si je ne le dis pas que mon fils est placé, c'est parce que j'ai peur que les gens me jugent.

J'ai peur qu'ils me jugent comme une mère indigne.

Avant de connaître ce truc-là, je pensais qu'on ne plaçait que les enfants des parents indignes.

Je les jugeais mal, moi aussi ! »

(Mme L)

Le sentiment d'indignité

*« Moi, je me suis dit : mais qu'est-ce que j'ai encore fait ?
Mauvaise mère ?*

*C'est-à-dire que je suis indigne de m'occuper de mon fils.
Je ne suis pas quelqu'un digne d'être mère.
Voilà ce que j'ai ressenti. C'est très dur à encaisser.*

*Quand moi on m'a enlevé mes enfants, qu'est-ce que vous voulez
que j'en pense ? J'ai pensé que j'étais une mauvaise mère,
une mère indigne ! »*

(Mme Y)

Le sentiment de honte

*« Même ma famille, ma propre famille m'a jugé.
Ils me considéraient comme un minable.
Oui, j'ai beaucoup baissé la tête.*

*Vous savez quand on a des enfants placés,
les gens, ils ne cherchent pas à comprendre.
Et puis rapidement tout le monde le sait obligatoirement :
tu te rends compte, on lui a enlevé ses gosses !*

*J'avais honte d'avoir fait des enfants et de ne pas être capable
de les élever !*

Jamais je n'aurais imaginé ça ! »

(Mr P)

Des points de vue contrastés

Deux manières de réagir

Accepter ou refuser la mesure

Quatre grandes façons de vivre le placement

Groupe I : la révolte due au sentiment d'injustice

Groupe II : la dénonciation de l'abus

Groupe III : la résignation

Groupe IV : l'acceptation et la justification

Le sentiment d'injustice

« Ils pensent que les enfants sont en danger alors que ces enfants ne sont pas en danger et finalement, ils font souffrir autant l'enfant que le parent.

C'est vrai qu'il y a des enfants en danger, ça c'est clair, il y en a. Mais nous qui nous débrouillons comme on peut à gérer tout ça, on nous place nos enfants. C'est injuste ! Il y a des placements qui sont justifiés et d'autres qui sont vraiment injustifiés. »

(Mme H)

« Il y a beaucoup de personnes qui ont des crises conjugales et on ne leur enlève pas les enfants pendant trois ans de suite comme ça ! Pour moi c'est de l'abus total !

Je pense que le placement peut être utile dans certains cas mais il y a beaucoup d'abus. »

(Mr Y)

La résignation

*« Moi si j'avais pu, j'aurais évité ça.
Je n'ai pas été tellement d'accord avec le placement
de mes filles, mais j'ai été obligé de suivre.
Si je les avais gardées ici, moi, aujourd'hui,
je serais en prison.
Un moment de temps, je ne voulais pas les laisser partir.
Dans un sens, je trouvais que c'était injuste.
C'est nous qui faisons les enfants, c'est normal
que c'est avec nous qu'ils vivent.
J'ai souvent du chagrin quand je les emmène...
Encore maintenant ! »*

(Mr B)

La justification

*« Quand un juge met le nez dans une famille,
il y a toujours quelque chose.
Je pense que c'est justifié. C'est mon avis à moi.*

*Parce que je suis passée par là.
Je pense que dans l'ensemble, le système est juste.*

*Alors ça, les personnes qui disent que c'est pas de leur faute
ou qu'il y a quelque chose qui est injuste,
à mon avis, ils camouflent quelque chose ! »*

(Mme F)

La toute puissance de l'expertise ...

*« La loi est de leur côté. Nous, on n'a pas la parole,
on ne sait pas s'exprimer, on n'a pas la loi.
Devant eux, on n'a rien.*

*C'est l'ASE qui décide, c'est toujours comme ça !
Nous, on pourrait dire notre opinion, mais, vous savez, ça ne compte
pas vis-à-vis de la parole des professionnels !*

*Vous savez, les professionnels, ils savent de toute façon
toujours mieux que nous ! »*

(Mr B)

Rejet social et confiance en soi

« J'ai été reniée de ma famille aussi à cause de la mesure ! J'étais reniée, j'étais la merde, j'étais une mauvaise mère ! Je me suis retrouvée complètement isolée, plus de famille, plus d'amis...

Là, j'ai repris confiance en moi depuis quelques temps, depuis que je travaille, les autres me regardent autrement. J'avais postulé pour un travail, j'ai été convoquée et j'ai été acceptée. Je reprends petit à petit confiance en moi.

Avant, j'avais totalement perdue confiance en moi. »

(Mme G)

Pour se sentir respecté, être écouté

*« J'ai l'impression, oui, j'ai l'impression qu'on me respecte.
Une fois de temps en temps, je vois l'assistante sociale.
Même s'il y a des coups de gueule, nous avons de bons rapports.
Maintenant, j'ai l'impression qu'on m'écoute.*

*Mais avant, ça n'a pas toujours été le cas.
Ils considéraient que je n'étais pas capable de m'occuper de
ma fille. C'est vrai qu'à l'époque j'ai laisser-faire parce que je
n'allais pas trop bien.*

*Mais maintenant, je leur dis : non, non, je suis là!
C'est comme ça ! Il faudra m'écouter maintenant. »*

(Mr T)

Vulnérabilité et faillibilité

*« De toute façon, on doit travailler avec eux.
Pour soulager le manque, le manque des deux côtés
d'ailleurs, aussi bien le leur que le nôtre.*

*Faut dire que les travailleurs sociaux chargés d'aider
les parents, ils sont débordés.*

*En plus, ils manquent de moyens, d'outils qu'ils demandent.
Donc, résultat des courses, eux aussi ils se retrouvent paumés,
par rapport à certaines situations.»*

(Mr Z)

Chacun à sa place

*« Alliance ? C'est un bien grand mot !
Attention, moi, je ne suis pas marié avec eux !*

*Alliance, on ne va pas employer ce mot là,
on va dire confiance, c'est mieux qu'alliance.
D'ailleurs dans alliance,
il n'y a pas forcément confiance.*

*Confiance, oui, confiance mutuelle
parce qu'il y a échange ! »*

(Mr Z)

La construction plurielle de la réalité

Trois **points de vue** spécifiques :

- **théorique** (**savoir académique**)
 - **opérationnel** (**savoirs pratiques**)
 - **existentiel** (**savoirs du vécu**)
- Chaque point de vue est **légitime**.
 - Chaque point de vue **est insuffisant**.
 - La réalité est une **construction sociale complexe**.
- « Le savoir se reconnaît à ce qu'il connaît des lieux où il défaille. »**

(Michel Serres)

Définition du travail social (extrait)

« Le travail social participe au développement des capacités des personnes à agir pour elles-mêmes et dans leur environnement.

A cette fin, le travail social s'appuie
sur des principes éthiques et déontologiques,
sur des savoirs universitaires en sciences sociales et humaines,
sur les savoirs pratiques et théoriques des professionnels
du travail social
et les savoirs issus de l'expérience des personnes bénéficiant
d'un accompagnement social, celles-ci étant associées à la construction
des réponses à leurs besoins. »

(Code de l'Action Sociale et des Familles Article D 142-1-1 –
Créé par décret n°2017-877 du 6 mai 2017)

Que faut-il pour qu'un enfant puisse bien grandir ?

«De notre point de vue, pour bien grandir, un enfant a besoin d'amour, d'attention, d'affection, de soins, de vêtements propres, de repères, mais aussi des moments privilégiés avec ses parents et sa propre famille quand il est placé.

Un enfant a besoin d'un entourage calme et d'un climat sécurisant.

Le parent doit être dans l'écoute, l'échange, et la valorisation afin de garantir son épanouissement personnel et dans son environnement social.

Pour son évolution, un enfant a besoin d'être écouté, qu'on entende ce qu'il a à dire qu'on comprenne ce qu'il a besoin de dire. »

**(Isabelle, Ludivine, Marion, Zora,
Marianne, Juin 2018)**

Faire pour ou faire avec ?

*« Tout ce que vous faites pour moi,
sans moi,
vous le faites contre moi ! »*

(Gandhi repris par Nelson Mandela)

Quelques références...

ATD Quart Monde, « *En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté* », Ed. de l'Atelier, Paris, 2013

BAREL (Yves), « *Les enjeux du travail social* », Action et recherches sociales n° 3, Novembre 1982

Définition du **Travail Social** : Décret n° 2017-877 du **6 mai 2017**

ELI : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/5/6/AFSA1710020D/jo/texte>

HONNETH (Axel), « *La lutte pour la reconnaissance* » Editions du Cerf, 2002, 230 p.

Isabelle, Ludivine, Marion, Zora (ATD Quart Monde), Marianne (Universités Populaires des Parents)
« *Apport de connaissance sur les besoins de l'enfant* » Juin 2018

CNAPE/ ATD Quart Monde, « *Les dimensions cachées de la pauvreté* » Janvier 2019
https://www.cnape.fr/documents/atd_-les-dimensions-cachees-de-la-pauvrete/

RICOEUR (Paul), « *Parcours de la reconnaissance* », 2004, Stock, Paris, 386 p.

SECHER (Régis), « *Reconnaissance sociale et dignité des parents d'enfants placés* », Editions l'Harmattan, 2010,
203 p.

Universités Populaires de Parents (UPP) « *Voix et regards sur l'éducation* », Editions ACEPP, 2018, 335 p.

« *Reconnaissance sociale
et dignité des parents
d'enfants placés* »

*Parentalité, précarité
et protection de l'enfance*

*Savoir et formation – Série protection de l'enfance
ISBN : 978-2-296 - 13043-2; 203 pages, Prix éditeur : 21 €*